



Description : Les fragments sont des boutures non racinées de sedum prélevées sur des pieds-mères cultivés dans notre pépinière. Les fragments de sedum sont conditionnés dans des tontines. Les fragments sont disponibles en mélange d'au moins 5 variétés et sont destinés aux végétalisations de toitures extensives ou semi-intensives. Les fragments de sedum doivent être mis en œuvre immédiatement après réception (ils ne peuvent être stockés qu'une fois étalés dans un lieu frais et sec pour une durée maximale de 24 heures).

Densité de fragments recommandés : entre 80 et 150 grammes/m².

Utilisation : Les semis de fragments de sedum s'effectuent au début du printemps (mars-avril) ou préférentiellement à l'automne (septembre à octobre). Il est impératif d'éviter les périodes de sécheresse prolongées (prévoir dans ce cas un arrosage régulier jusqu'à enracinement des fragments de sedum) ainsi que les périodes de gelées. A noter que le semis d'automne est préférable, il permet une meilleure installation des plantes avant la période estivale suivante.

Avantage : simplicité de mise en œuvre.

Résultats obtenus : palette végétale restreinte (prépondérance d'une seule variété de sedum : sedum album), taux de couverture végétale immédiat = 0%, taux de couverture végétale à 1 an : 30%, taux de couverture végétale à 2 ans sous réserve d'une mise en œuvre appropriée et du respect des préconisations d'entretien : 50%.

Photo d'une végétalisation extensive mise en œuvre par fragments de sedum :

